

FCPE AGRICA EPARGNE OBLIGATAIRE

Octobre

Date d'agrément AMF : 15/06/2012

Code AMF : 990000109419

Objectif de Gestion: Valorisation du capital proche des marchés obligataires sur 2 ans minimum

Durée de placement recommandée : 2 ans minimum

1 2 3 4 5 6 7 Niveau de risque :

Commission de rachat : Néant Actif net :9 697 812,58 €

Frais de gestion maximum : 0,4%

Valeur liquidative (VL) * au 26/10/2021 34,426 €

Frais de gestion indirects maximum : 0,85%

Commission de souscription : 1% maximum

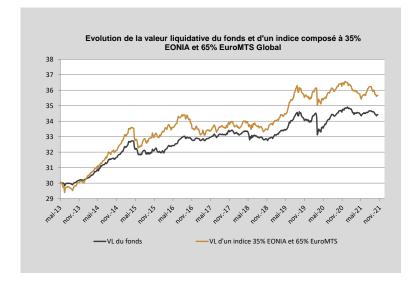
La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
*Les valeurs liquidatives sont calculées hebdomadairement, les mardis.

PERFORMANCES

Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie e : performances internes

Performances cumulées	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Création
FCPE	-0,10%	-0,57%	-0,76%	4,78%	4,71%	14,75%
Indice	-0,22%	-1,30%	-2,01%	5,99%	4,85%	18,87%

Performances annuelles *	2021	2020	2019	2018	2017	2016
FCPE	-1,29%	2,76%	2,98%	-0,83%	0,98%	2,83%
Indice	-2,23%	3,05%	4,15%	0,39%	0,16%	1,91%



Volatilités annualisées	1 an	3 ans	5 ans
FCPE	1,29%	2,70%	2,29%
Indice	2.06%	2.88%	2.68%

COMMENTAIRE

Les marchés

Les taux ont connu un mois d'octobre plutôt mouvementé et poursuivent leur appréciation entamée à la mi-août. Les chiffres d'inflation en Europe et aux Etats-Unis continuent de surprendre et devraient allmenter la perspective d'une normalisation progressive des politiques monétaires. L'OAT est ainsi montée de 0,15 % au 30/09 à 0,27% au 29/10. Il est intéressant de noter que lors de son dernier discours, Christine Lagarde a maintenu le statu quo sur la politique monétaire de la BCE. Le programme de soutien Covid 19 (PEPP) sera prolongé jusqu'en mars prochain minimum, tout comme sa volonté de ue soutien covid 2 (PerF) sera journiège jusque in lains procliain minimium, continue de garder les taux bas pendant encore plusieurs années. Seule une inflation sous-jacente (hors prix de l'énergie et de l'alimentation) qui dépasserait les 2% avant l'horizon prévu et de manière durable pourrait pousser la BCE à revoir sa copie, sans plus de précision quant à cet horizon et la notion de durabilité. L'inflation sous-jacente de la zone Euro ayant été mesurée à 1,9% en septembre, on peut comprendre l'attitude de défiance des marchés. Il reste néanmoins difficile de se prononcer sur le maintien de cette tendance haussière, tant le pouvoir de pression de la BCE sur les taux est important,

Les opérations

Nous n'avons pas effectué d'opérations ce mois-ci.

Le positionnement du FCPE

Le fonds conserve son positionnement actuel sur des emprunts d'Etat et, de façon beaucoup plus faible, sur les obligations internationales, le crédit euro haut rendement et les obligations convertibles, avec une sensibilité bien inférieure à celle son indice de référence.

Les performances

Le fonds surperforme son indice de référence sur le mois et conforte son avance depuis le début de l'année (+0.94%).

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

Principales lignes en portefeuille au 26/10/2021 :

Astria : 16% SP Court Terme : 14,8% GROUPAMA TRESOR.I : 14,8% UBP OBLIG OPPORTUN C : 13,3%

Monétaire : 9,6%

Répartition par classe d'actifs au 26/10/2021 :



• Monétaire/Liquidités 39,2%

• Obligations : 60,8%

AGRICA ÉPARGNE - Filliale des institutions de prévoyance membres du Groupe AGRICA Siège social : 21 rue de la Bienfaisance – 75382 PARIS Cedex 08 – Tél. : 01 71 21 60 78 – Fax : 01 71 21 60 42 – www.agrica-epargnesalariale.com RCS Paris B 449 912 369 – S.A.S au capital social 3 000 000 € – N° d'agrément AMF GP 04 005